

## Programme IISF n° F2017-0013

Administration fiscale d'accueil :  
**Administration fiscale géorgienne**

Administration d'origine de l'expert :  
**Expert du Vivier d'experts IISF**

Dates du programme :  
**Avril 2018 – novembre 2019**

Fin 2017, l'administration fiscale géorgienne a fait part de son souhait de bénéficier d'un deuxième programme d'assistance IISF en matière de vérification fiscale portant sur les prix de transfert et les questions de fiscalité internationale. Entre avril 2018 et novembre 2019, un expert du Vivier d'experts IISF a apporté à l'administration fiscale géorgienne un soutien au renforcement des capacités de ses vérificateurs qui s'est concrétisé par six missions sur place, ponctuées par une assistance dispensée à distance. Au total, 15 dossiers de vérification ont été traités dans le secteur des services financiers. Les questions de fiscalité abordées dans le cadre de ce programme IISF ont porté sur l'évaluation des actifs et leur amortissement, les actifs incorporels, les services intragroupes, les établissements stables, les prix de transfert et leur évaluation, ainsi que la modélisation économétrique. L'administration fiscale géorgienne et l'expert IISF ont beaucoup apprécié le soutien apporté par le Secrétariat de l'Initiative IISF ainsi que les supports IISF (kit d'initiation à l'intention des experts).

### **Impact du programme d'assistance concrète en matière de vérification**

Le programme de prix de transfert a aidé la Géorgie à obtenir les résultats suivants :

- **Développement des ressources humaines - Transfert de connaissances et de compétences :** dix agents des services fiscaux géorgiens ont pu appliquer les connaissances et compétences acquises grâce au programme pour sélectionner les dossiers de vérification à partir d'une évaluation précise des risques. Ils ont amélioré leurs compétences en matière de préparation des vérifications, d'analyse de dossiers et d'évaluation d'entreprises. S'ils ont certes acquis des compétences en matière de vérification des établissements stables et des actifs incorporels, les agents de l'administration fiscale géorgienne ont également approfondi leur connaissance sur les transactions financières. L'expert IISF a constaté que, durant le programme, ils ont gagné en confiance sur le plan technique tant en ce qui concerne les méthodes d'établissement des prix de transfert que l'analyse des instruments financiers et leurs méthodes d'évaluation. Cette confiance a transpara lors des entretiens avec les contribuables, durant

lesquels les vérificateurs ont posé des questions pertinentes et ont établi des rapprochements entre les explications des contribuables, les données et les bonnes pratiques.

- **Développement institutionnel - Changements législatifs, outils, processus et procédures :** avec le concours de l'expert IISF, les agents de l'administration fiscale géorgienne ont élaboré un manuel d'audit interne et préconisé des modifications de la législation sur les prix de transfert, de la réglementation et des procédures de vérification en général. Grâce à l'assistance et aux formations dispensées durant le programme, le nombre de vérificateurs de l'unité Prix de transfert de l'administration d'accueil est passé de quatre à dix.
- **Enseignements tirés de l'expérience :** le fait d'axer l'assistance fournie aux administrations fiscales sur des thèmes ou des secteurs en particulier permet aux experts IISF de mieux cibler leurs efforts de soutien en se concentrant sur les compétences spécifiques à acquérir ou à renforcer.